



*Evaluation des capacités des institutions
gouvernementales pour le suivi de la qualité des
aliments fortifiés au Burkina Faso*

Journées Scientifiques de Nutrition

30, 31 Mai et 1er Juin 2023

Hôtel Sopatel Silmandé, Ouagadougou

KOUDOUGOU Karim

*Coordonnateur des projets de lutte contre les carences en
micronutriments*



**HELEN
KELLER
INTL**

hki.org

- Contexte
- Objectif
- Méthodes
- Résultats
- Conclusion et
Recommandations



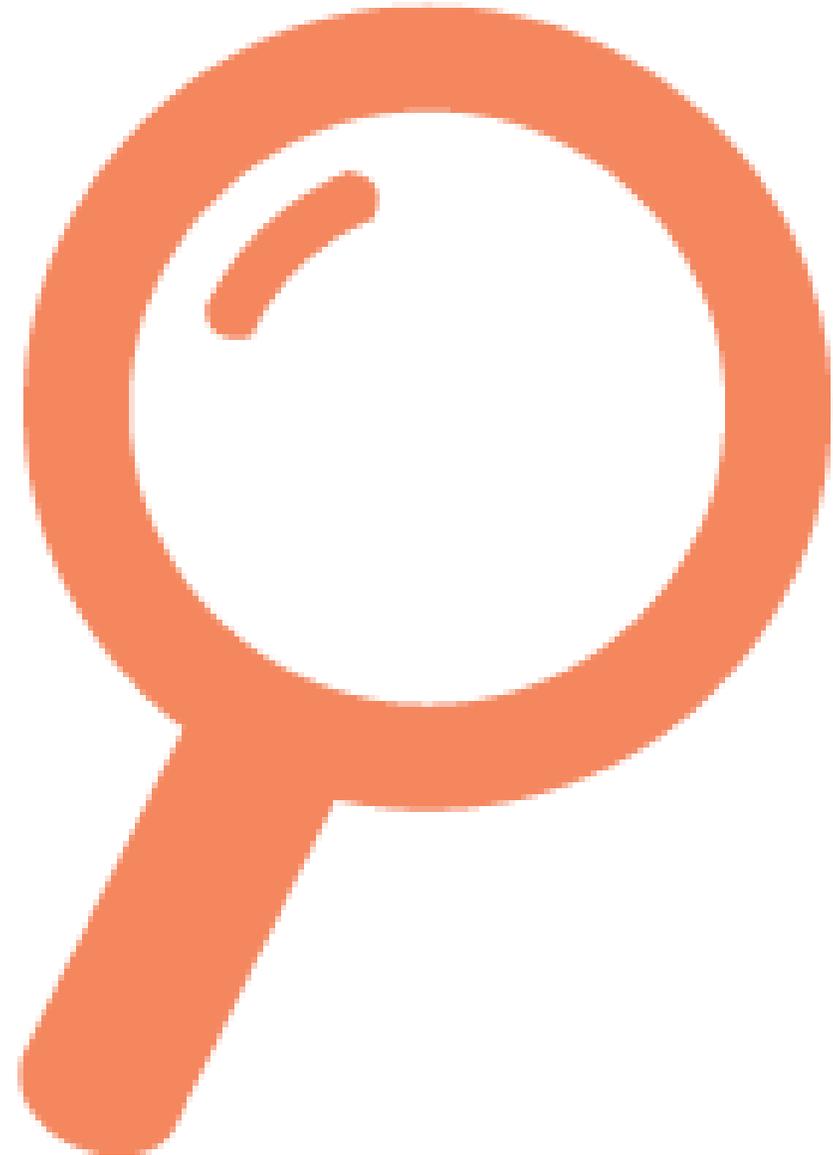
- L'enrichissement des aliments est une stratégie efficace de lutte contre les carences en micronutriments.
- Le Burkina Faso s'est engagé dans le processus d'enrichissement des aliments depuis 1996 avec l'adhésion à l'iodation universelle du sel en concert avec les pays producteurs ; l'enrichissement des huiles végétales raffinées en vitamine A ainsi que celui de la farine de blé tendre en fer/acide folique.
- La mise en œuvre de ces projets et programmes d'enrichissement a été accompagnée du développement de textes réglementaires et d'un renforcement des capacités des institutions gouvernementales chargées du suivi des aliments fortifiés.
- Après plusieurs années de mise en œuvre de l'enrichissement réglementaire, une évaluation des capacités des institutions gouvernementales chargées du suivi de la qualité de l'enrichissement des aliments s'impose.

- Etude réalisé dans le cadre du projet « *Initiative pour générer des évidences Scientifiques et appuyer des décisions politiques et une réglementation éclairées pour les bouillons* » ; entrepris par Helen Keller International au Burkina Faso, au Nigéria et au Sénégal, avec un financement de la Fondation Bill et Melinda GATES,

- Etude menée : Novembre – Décembre 2019 à Ouagadougou



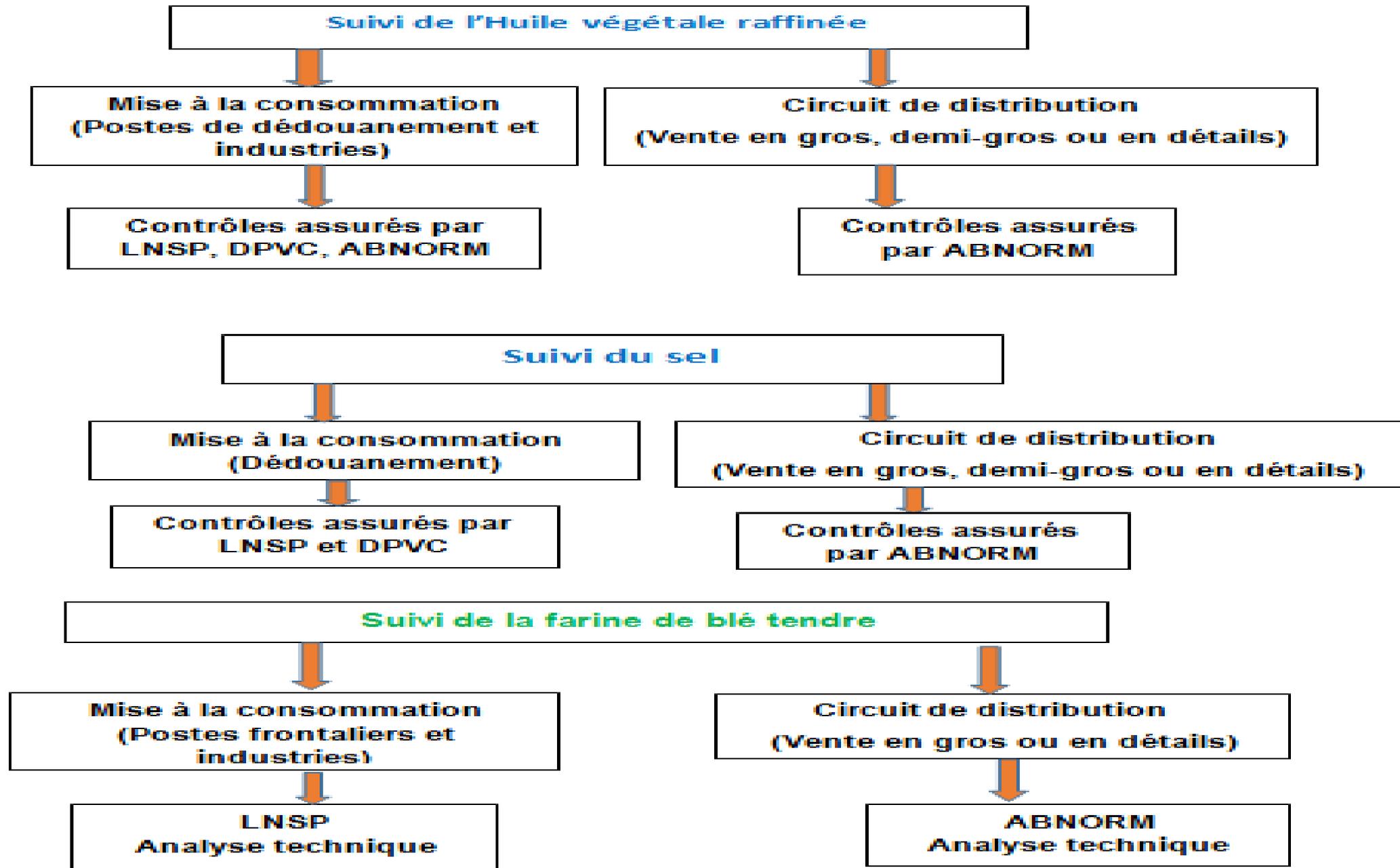
Evaluer les capacités des institutions gouvernementales chargées du contrôle réglementaire de la qualité des aliments enrichis au Burkina Faso.



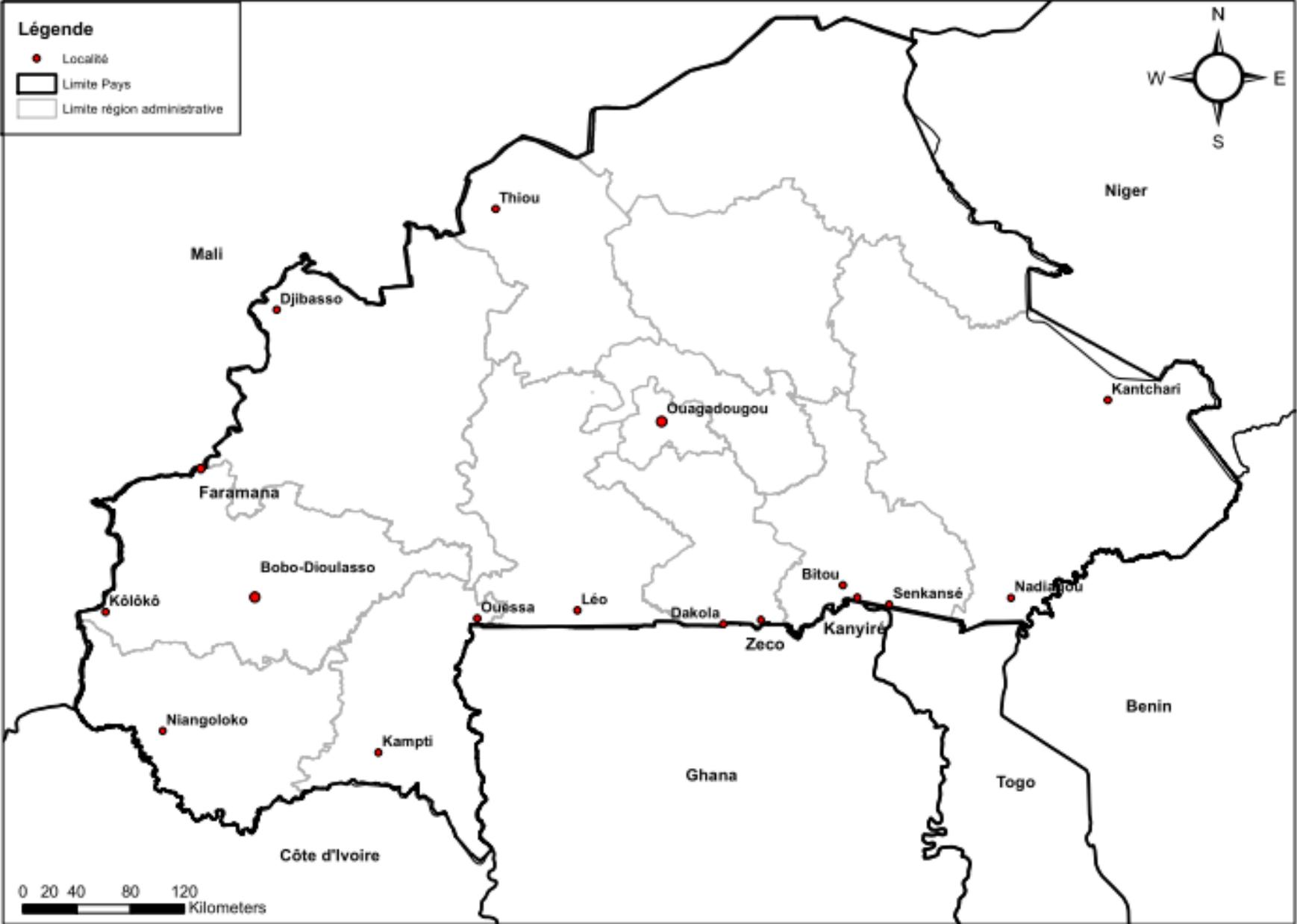
- Etude de type descriptif qualitatif basée sur une revue documentaire (textes réglementant l'enrichissement des aliments au Burkina Faso, rapports institutionnels) et des entretiens individuels avec les représentants:
 - ✓ des structures gouvernementales chargées du suivi des aliments enrichis (LNSP – actuel ANSSEAT, DPVC, ABNORM);
 - ✓ des laboratoires de recherche (CRSBAN, DTA, IRSS, LACATOX) impliqués dans l'analyse des denrées alimentaires.
- Informateurs clés: les responsables / représentants des différentes structures.

Textes réglementaires

- Arrêté conjoint n°08-008/MS/MCPEA/MEF du 14 Janvier 2008, portant fixation de la liste des produits soumis au certificat national de conformité et au certificat de qualité sanitaire.
- Arrêté conjoint n°2011-064/MICA/MF/MS/MEDD/MFPTSS du 09 Décembre 2011, portant réglementation des installations d'unités de production d'huiles alimentaires au Burkina Faso.
- Arrêté conjoint n°2011-0265/MICA/MS/MEF du 09 Décembre 2011, portant fixation des caractéristiques des huiles alimentaires destinées à la consommation au Burkina Faso.
- L'Arrêté interministériel n° 2012-0232/MICA/MS/MEF/MAH du 30 octobre 2012, portant enrichissement obligatoire des huiles végétales raffinées en vitamine A et de la farine de blé tendre en fer et acide folique.
- Arrêté interministériel n° 2013-1033/MS/MASA/MEF/MICA du 27 Septembre 2013, portant réglementation de l'importation, de la commercialisation et de l'utilisation du sel au Burkina Faso.



Résultats: Principaux points d'entrée des aliments fortifiés



Source : IMAT, Février 2020

❑ Au Laboratoire national de santé publique (LNSP)

- Contrôle des aliments enrichis au niveau des points d'entrée (02 principalement / une quinzaine) et dans les industries au niveau de la production nationale.
- Ne dispose que de 02 sites d'analyses: Ouagadougou et Bobo-Dioulasso
- L'iode est dosé dans le sel dans ces 02 sites
- Les dosages de la vitamine A dans les huiles végétales raffinées et du fer dans la farine de blé tendre sont effectués seulement à Ouagadougou.
- Difficultés d'approvisionnement en réactifs et de maintenance des équipements

❑ A la Direction de la protection des végétaux et du conditionnement (DPVC)

- Dosage de l'iode dans le sel avec difficultés d'approvisionnement en réactifs.
- Pas de dosage de la vitamine A dans les huiles végétales raffinées et du fer dans la farine de blé tendre.

❑ Agence burkinabè de normalisation de la métrologie et de la qualité (ABNORM)

- 01 laboratoire à Ouagadougou pour le suivi du sel et des huiles végétales raffinées.
- Pas de dosage de la vitamine A dans les huiles végétales raffinées et du fer dans la farine de blé tendre.

- Le suivi des aliments enrichis est partielle et varie selon les niveaux d'interventions des structures. Les structures chargées du suivi ne disposent pas toujours d'équipements, de réactifs et consommables de laboratoire adaptés et de personnels qualifiés (techniciens de laboratoire) pour le contrôle régulier des aliments enrichis.
- La collaboration entre ces structures s'est souvent avérée difficile.
- ❑ **Quelle pourrait être la contribution des laboratoires des institutions de recherche?**
- Des laboratoires de recherche des universités et institutions de recherche souvent bien équipés pourraient appuyer les structures gouvernementales dans le suivi des aliments enrichis:
 - ✓ DTA accrédité (ISO 17 025) pour le dosage de l'iode dans le sel pourrait appuyer des structures chargées du suivi réglementaire qui ne disposent pas toujours de ressources (équipements, réactifs, personnels qualifiés, ...) pour cette prestation;
 - ✓ D'autres laboratoires (IRSS, LACATOX) disposent d'expertise pour les dosages de la vitamine A dans les huiles végétales raffinées et du fer dans la farine de blé tendre sont effectués seulement à Ouagadougou.
- Ressources disponibles ne sont pas suffisamment exploitées pour le suivi réglementaire des aliments fortifiés.

- Le dispositif national de contrôle de la qualité des aliments enrichis mis en place par le gouvernement dans son fonctionnement ne couvre pas suffisamment les points d'entrée / de production des aliments enrichis ainsi que les circuits de distribution (points de vente en gros, demi-gros ou détail).
- Ceci serait entre autres dû à une insuffisance en personnels et en matériels de laboratoire qualifiés pour le contrôle des aliments enrichis en micronutriments.
- L'amélioration du suivi réglementaire des aliments enrichis nécessite:
 - ✓ Une amélioration de la coordination du système de suivi ;
 - ✓ Un renforcement des capacités (équipements, réactifs, ...) des acteurs ;
 - ✓ Une facilitation de la collaboration entre les structures de contrôle officiel des aliments et les laboratoires de recherche.

Je vous remercie

“Nous vivons pour et par les autres. Seuls nous pouvons faire si peu”

Helen Adams Keller

